

Enquête canadienne sur le revenu, 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 8 juillet 2016

Le revenu médian après impôt des familles économiques et des personnes hors famille économique au Canada s'est établi à 55 600 \$ en 2014, ce qui représente une augmentation de 2,6 % par rapport à 2013.

Le revenu médian après impôt des familles économiques de deux personnes ou plus a crû de 2,4 % par rapport à 2013 pour se chiffrer à 75 700 \$ en 2014, alors que celui des personnes hors famille économique était pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente, s'établissant à 29 100 \$.

Revenu médian après impôt selon le type de famille

Les familles dont le soutien économique principal était âgé de 65 ans et plus (familles de personnes âgées) ont affiché un revenu médian après impôt de 54 500 \$ en 2014, soit presque le même qu'en 2013, tandis que chez les familles de personnes non âgées, le revenu médian après impôt s'est établi à 82 100 \$, en hausse de 3,7 %.

Les Canadiens de 65 ans et plus hors famille économique avaient un revenu médian après impôt de 26 900 \$, tandis que leurs homologues non âgés ont touché 29 800 \$.

Chez les familles biparentales avec enfants, le revenu médian après impôt s'est accru de 4,5 % par rapport à 2013 pour s'établir à 91 000 \$ en 2014.

Les familles monoparentales ont affiché un revenu médian après impôt de 43 400 \$ en 2014, soit à peu près le même qu'en 2013.

Composantes du revenu après impôt

Le revenu après impôt correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Parmi les familles économiques et les personnes hors famille économique, le revenu médian du marché (revenu d'emploi, revenus de régimes de retraite privés, et revenus d'investissements et d'autres sources) s'est établi à 52 100 \$ en 2014.

En 2014, les familles biparentales avec enfants avaient un revenu médian du marché de 98 600 \$. Les familles de personnes âgées avaient un revenu médian de 32 600 \$, et les familles monoparentales, un revenu médian de 34 300 \$.

Parmi les personnes hors famille économique, les personnes âgées avaient un revenu médian du marché de 11 900 \$, tandis que celui des personnes de moins de 65 ans s'établissait à 30 600 \$.

Les types de transferts gouvernementaux reçus en 2014 variaient selon le type de famille. Les transferts gouvernementaux, comme la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, constituaient une grande part du revenu des personnes âgées. La médiane des transferts gouvernementaux s'est établie à 26 400 \$ chez les familles de personnes âgées, en baisse de 2,6 % par rapport à 2013, alors que pour les personnes âgées hors famille économique, la médiane était de 17 000 \$, en baisse de 1,7 % par rapport à 2013. Par contre, elle s'élevait à 3 700 \$ chez les familles de personnes non âgées, soit la même qu'en 2013.

Le montant médian de l'impôt sur le revenu, tant fédéral que provincial, payé par les familles économiques et les personnes hors famille économique a augmenté de 4,6 % par rapport à 2013 pour s'établir à 6 800 \$ en 2014. Le montant médian payé par les familles de personnes non âgées s'est fixé à 12 400 \$, alors que les familles de personnes âgées ont versé un montant médian de 3 600 \$.



Répartition du revenu après impôt chez les Canadiens

Pour donner un aperçu de la répartition du revenu après impôt au Canada, les familles économiques et les personnes hors famille économique ont été divisées en 10 groupes de même taille, appelés déciles, allant du revenu après impôt le plus faible au revenu après impôt le plus élevé.

Les familles économiques et les personnes hors famille économique devaient avoir un revenu après impôt de plus de 131 500 \$ pour figurer dans le décile supérieur en 2014. Le revenu moyen après impôt du décile supérieur était de 186 500 \$.

Les familles économiques et les personnes hors famille économique affichant un revenu après impôt de moins de 17 600 \$ figuraient dans le décile inférieur en 2014. Le revenu moyen après impôt du décile inférieur était de 9 300 \$.

Inégalité du revenu

Pour établir des statistiques relatives à l'inégalité du revenu, il est courant d'utiliser des mesures du revenu fondées sur le revenu après impôt des ménages rajusté en fonction de la taille du ménage (revenu après impôt rajusté). Le fait de rajuster le revenu après impôt en fonction de la taille du ménage permet de comparer le revenu de ménages de tailles diverses.

Une façon d'examiner l'inégalité du revenu consiste à se pencher sur la part du revenu détenue par divers segments de la répartition du revenu. Selon le revenu après impôt rajusté, la part du revenu total après impôt détenue par les Canadiens qui figurent dans le décile supérieur était de 23,5 % en 2014, alors que la part détenue par les Canadiens figurant dans le décile inférieur était de 2,6 %.

Incidence du faible revenu

Selon la mesure du faible revenu après impôt (MFR-ApI), 4,5 millions de personnes, ou 13,0 % de la population, vivaient en situation de faible revenu en 2014. Cette proportion est presque la même qu'en 2013. La MFR-ApI est une mesure du faible revenu employée à l'échelle internationale. La MFR-ApI repose sur la notion que toutes les personnes d'un ménage sont à faible revenu si le revenu après impôt du ménage est en deçà de la moitié du revenu médian après impôt.

En 2014, 14,7 % des enfants âgés de 17 ans et moins vivaient dans une situation de faible revenu, soit presque le même pourcentage qu'en 2013. Chez les enfants vivant dans une famille biparentale, 10,8 % étaient dans cette situation.

Parmi les personnes âgées vivant dans une famille économique, le taux de faible revenu était de 6,5 %, alors qu'il était de 28,8 % chez les personnes âgées hors famille économique.

Revenu d'emploi

En 2014, 20,6 millions de personnes avaient un revenu d'emploi, en hausse de 1,8 % par rapport à 2013. L'Alberta a présenté l'augmentation la plus marquée, soit de 4,7 %, suivie de la Colombie-Britannique (+2,9 %).

Le revenu d'emploi médian de tous les travailleurs était de 32 800 \$ en 2014, soit le même qu'en 2013. L'Alberta (41 000 \$) affichait le revenu d'emploi médian le plus élevé, soit presque le même que l'année précédente, alors que Terre-Neuve-et-Labrador (+6,0 %) et la Saskatchewan (+5,8 %) ont présenté les augmentations du revenu d'emploi médian les plus prononcées par rapport à 2013.

Au total, 11,8 millions de personnes ont travaillé à temps plein toute l'année en 2014, ce qui représente une augmentation de 2,9 % par rapport à 2013. Le revenu d'emploi médian de ces travailleurs était de 50 400 \$ en 2014. L'Alberta (61 800 \$) et Terre-Neuve-et-Labrador (53 600 \$) présentaient les revenus d'emploi médians les plus élevés en ce qui a trait aux personnes ayant travaillé à temps plein toute l'année en 2014.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué repose sur des données tirées de l'Enquête canadienne sur le revenu. Comme les estimations sont fondées sur des échantillons probabilistes, les différences entre les estimations sont présentées uniquement lorsqu'elles sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 5 %.

À compter de ce communiqué, les estimations sont produites à partir des projections de population fondées sur le Recensement de 2011. Par conséquent, les données de 2006 à 2013 ont été révisées.

Des changements ont également été apportés aux limites géographiques. Elles sont maintenant basées sur les limites géographiques du Recensement de 2011, plutôt que sur celles du Recensement de 2006. Les données infraprovinciales de 2011 à 2013 ont été révisées pour tenir compte de ces changements.

Définitions

Une **famille économique** est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Ce concept diffère du concept de la famille de recensement utilisé pour les données infraprovinciales dans les Estimations annuelles du revenu des familles de recensement et des particuliers.

Le présent communiqué analyse le revenu en se basant sur des valeurs médianes. La **médiane** est le point central entre la moitié des familles au revenu plus élevé et l'autre moitié au revenu plus faible. Toutes les estimations du revenu sont exprimées en dollars constants de 2014, afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

Le **revenu après impôt** correspond au total du revenu du marché et des transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu.

Le **revenu du marché** comprend le revenu d'emploi, les revenus de régimes de retraite privés ainsi que les revenus d'investissements et autres revenus issus du marché.

Le **revenu d'emploi** comprend les salaires et traitements, les commissions, le revenu non agricole net provenant de l'exploitation d'une entreprise non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession et le revenu net provenant d'un travail autonome agricole.

Un **travailleur à temps plein toute l'année** est une personne âgée de 16 ans et plus ayant occupé un emploi 52 semaines au cours de l'année, à raison d'une moyenne de 30 heures ou plus par semaine.

Les **transferts gouvernementaux** comprennent des prestations telles que la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, l'assurance-emploi, l'assistance sociale, le crédit pour la taxe sur les produits et services, les crédits d'impôt provinciaux et divers types de prestations pour enfants.

L'inégalité du revenu renvoie à la mesure dans laquelle le revenu est distribué inégalement parmi les membres d'une population. La présente analyse fait état de l'inégalité du revenu selon des statistiques fondées sur le revenu après impôt rajusté. Ce rajustement répartit le revenu parmi les membres du ménage et tient compte des économies d'échelles observées dans les ménages de grande taille, de l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules et du fait que la taille de la famille affiche un fléchissement au fil du temps. Le revenu après impôt est rajusté en divisant le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage et en attribuant cette valeur à toutes les personnes du ménage. Bien qu'il y ait différentes façons de décrire l'inégalité du revenu, la présente analyse se penche sur la part du revenu après impôt rajusté détenue par divers segments de la répartition du revenu.

Dans ce communiqué, le **faible revenu** est calculé à partir de la mesure du faible revenu après impôt. Sont considérées comme à faible revenu les personnes dont le revenu après impôt rajusté correspond à moins de 50 % de la médiane du revenu après impôt rajusté. Le revenu après impôt est rajusté en divisant le revenu du ménage par la racine carrée de la taille du ménage et en attribuant cette valeur à toutes les personnes du ménage.

Tableau 1
Statistiques du revenu selon certains types de familles

	2013				2014			
	Revenu après impôt	Revenu du marché	Transferts gouvernementaux	Impôt sur le revenu	Revenu après impôt	Revenu du marché	Transferts gouvernementaux	Impôt sur le revenu
	médiane (dollars constants de 2014)							
Familles économiques et personnes hors famille économique	54 200	51 100	5 300	6 500	55 600	52 100	5 600	6 800
Familles économiques	73 900	74 500	7 200	10 100	75 700	76 400	7 300	10 400
Familles de personnes âgées	53 500	30 500	27 100	3 200	54 500	32 600	26 400	3 600
Familles de personnes non âgées	79 200	85 100	3 700	12 000	82 100	87 300	3 700	12 400
Familles biparentales avec enfants	87 100	94 800	4 400	13 800	91 000	98 600	4 200	14 300
Familles monoparentales	43 100	30 400	10 600	F	43 400	34 300	9 500	F
Personnes hors famille économique	28 800	23 700	1 500	2 500	29 100	24 700	1 600	2 700
Personnes âgées	26 300	10 600	17 300	700	26 900	11 900	17 000	1 000
Personnes non âgées	30 400	30 600	600	3 400	29 800	30 600	700	3 500

F trop peu fiable pour être publié

Source(s) : Tableau CANSIM [206-0011](#).

Tableau 2
Statistiques du revenu selon le décile de revenu après impôt, familles économiques et personnes hors famille économique, 2014

	Limite supérieure du revenu après impôt	Revenu moyen après impôt
	dollars	
Décile inférieur	17 600	9 300
Deuxième décile	26 600	21 800
Troisième décile	35 500	31 100
Quatrième décile	44 700	40 200
Cinquième décile	55 600	50 000
Sixième décile	67 100	61 300
Septième décile	82 000	74 300
Huitième décile	100 900	90 900
Neuvième décile	131 500	114 400
Décile supérieur	.	186 500

. indisponible pour toute période de référence

Source(s) : Tableau CANSIM [206-0031](#).

Tableau 3
Personnes à faible revenu (mesure de faible revenu après impôt)

	Personnes à faible revenu			
	2013	2014	2013	2014
	milliers		% de toutes les personnes	
Toutes les personnes à faible revenu	4 615	4 517	13,4	13,0
Personnes de moins de 18 ans ¹	1 090	991	16,2	14,7
Vivant dans des familles biparentales	704	603	12,8	10,8
Vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	313	313	41,7	44,9
Personnes de 18 à 64 ans	2 923	2 849	13,0	12,6
Vivant dans des familles économiques	1 852	1 777	10,0	9,6
Hors famille économique	1 071	1 072	27,4	27,0
Personnes de 65 ans et plus	602	677	11,6	12,5
Vivant dans des familles économiques	204	257	5,4	6,5
Hors famille économique	398	421	27,5	28,8

1. Les données ne correspondent pas au total, certaines composantes ayant été exclues.

Source(s) : Tableau CANSIM [206-0041](#).

Tableau 4
Revenu d'emploi médian, Canada et provinces

	2013	2014
	médiane (dollars constants de 2014)	
Canada	32 400	32 800
Terre-Neuve-et-Labrador	29 900	31 700
Île-du-Prince-Édouard	25 600	25 200
Nouvelle-Écosse	30 000	29 700
Nouveau-Brunswick	28 200	29 000
Québec	30 200	31 000
Ontario	32 200	33 000
Manitoba	33 300	32 500
Saskatchewan	34 700	36 700
Alberta	42 500	41 000
Colombie-Britannique	30 300	31 100

Source(s) : Tableau CANSIM [206-0053](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [206-0011](#), [206-0012](#), [206-0021](#), [206-0031](#) à [206-0033](#), [206-0041](#), [206-0042](#), [206-0051](#) à [206-0053](#) et [206-0091](#) à [206-0094](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5200](#).

Les articles « [Les lignes de faible revenu : leur signification et leur calcul](#) » et « [Enquête canadienne sur le revenu : modification apportée à la base démographique de référence, 2006 à 2013](#) », qui font partie de la *Série de documents de recherche sur le revenu (75F0002M)*, sont maintenant accessibles à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Des totalisations personnalisées sont offertes sur demande.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).